

À la une

Dossier sur la démocratie participative à Denain
Pages 4, 5, 6 et 7

La Bellevue
Chabaud Latour Vieux Denain
Parc Lebret Centre-Ville
Nouveau Monde
Faubourg Duchateau

j'aime ma ville, j'aime mon quartier



Décembre 2014

www.ville-denain.fr





Imprimé sur papier écologique pour la gestion durable des forêts





Le mot

de M[me] le Député-Maire, Anne-Lise DUFOUR-TONINI

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Demeurer une élue de proximité. Un engagement fort de ma campagne municipale résidait dans ma volonté de faire vivre la démocratie participative et de renforcer le lien de proximité entre la mairie et chacun d'entre VOUS. Faire de VOUS des acteurs de NOTRE, de VOTRE ville. C'est désormais chose faite ! Vous avez été nombreux à me faire part de vos choix, de vos motivations pour participer aux conseils de quartier.

Je vous en remercie.

La critique est facile, la critique constructive deviendra bientôt, j'ose espérer, une réalité. Aussi, dans votre magazine municipal, qui n'aura jamais porté aussi bien son nom « Je vis MA ville », vous découvrirez comment contacter l'élu référent et la notion de politique de la ville, à travers l'une de ses actions « phare », le fonds de participation des habitants, le FPH, que certains d'entre vous connaissent déjà, pour lui avoir fait appel afin de mener des actions en vue de dynamiser leur quartier. Denain à l'heure de la démocratie de proximité, c'est maintenant.

Les travaux se poursuivent aux quatre coins de la ville, dans tous les quartiers, pour un meilleur bien-être de tous. A savoir, que derrière ces travaux, on retrouve la politique de la ville et plus particulièrement la Dotation de Développement Urbain dont l'objectif est de venir en aide aux collectivités dans le but d'améliorer la qualité des équipements publics et l'offre de service rendue aux habitants. Vous avez compris, l'enjeu est de rendre notre commune plus attractive, une ville où il fait bon vivre.

Vous comptez sur moi.
Moi, je compte désormais sur vous !

À Bientôt,

Anne-Lise DUFOUR-TONINI
Député du Nord
Maire de Denain
Vice-Présidente de la CAPH



« Je vis ma ville » - Magazine de la ville de Denain - Hôtel de ville B.P. 50213 - 59723 Denain Cédex - Tél. : 03 27 23 59 59. Directeur de la publication : Anne-Lise DUFOUR - TONINI. Editeur : Mairie de Denain. Direction de la rédaction : Yohan Senez. Comité de rédaction : Isabelle D'Herbecourt, Grégory Buongiorno. Conception graphique : Johnny Bultez. Impression : L'Artésienne (Tél. : 03 21 72 78 90). N° 26 - Dépôt légal : DÉCEMBRE 2014. N° ISSN : 0765-1678.

Sommaire

Bon à savoir

• **Calendrier des marchés :** Le marché hebdomadaire a lieu sur la place Baudin **les jeudis 4 et 11 décembre de 7h30 à 13h. Exceptionnellement,** le marché prendra ses quartiers **les mercredis 24 et 31 décembre** aux mêmes horaires.

• **Bons de Noël 2014 :** La distribution des bons de Noël 2014, pour les Denaisiens âgés de 65 ans et plus, aura lieu selon le planning établi ci-dessous :

Le 25 novembre de 8H30 à 11H30 à la salle Louis Petit pour les habitants du Nouveau Monde (domiciliés depuis la Place Baudin jusqu'au delà de l'ancien passage à niveau Villars).

Le 25 novembre de 14H à 17H à la Maison de quartier Solange Tonini pour les habitants de la Bellevue (domiciliés au delà du Pont des imbéciles et ceux de la Cité Turenne).

Le 26 novembre de 8H30 à 11H30 à l'école Diderot pour les habitants des rues adjacentes aux rues Henri Barbusse et Pierre Nève.

Le 26 novembre de 14H à 17H à l'école Diderot pour les habitants de la rue Jean Jaurès.

Le 27 novembre de 8H30 à 11H30 à l'école Descartes pour les habitants du Faubourg Duchateau, (domiciliés Boulevard de Verdun, cité A.P.P, cité Bâtir).

Le 27 novembre de 14H à 17H à la salle des mariages de l'Hôtel de Ville pour tous les autres habitants du Faubourg Duchateau.

Le 28 novembre de 8H30 à 11H30 et de 14H à 17H à la salle des mariages de l'Hôtel de Ville pour tous les autres habitants du Denain.

Les intéressés devront se munir obligatoirement *de la carte d'identité et d'un justificatif d'adresse (facture E.D.F. ou téléphone ou quittance de loyer...). En l'absence de l'une de ces deux pièces, les bons ne seront pas délivrés.*

• **Thé dansant :** Organisé par la municipalité, Salle Aragon à Denain, de 15H à 20H le **14 décembre 2014** avec le soutien de l'association **SERA** avec une animation assurée par l'orchestre **« Mackenzie ».**


Concert d'AuDen
au théâtre municipal.


Tournoi amical de basketball
en hommage à Olivier Cornille.


Remise des prix du premier
concours de poésie organisé
par la Municipalité.


27ème bourse des collectionneurs
organisée par
le Club philatélique de Denain.


Cross de l'institution
Jean Paul II au terrain
Tout Temps.


3ème édition du salon
de la magie et de la voyance
à la salle Aragon.


Les élus et professionnels
de santé mobilisés
pour Octobre Rose.


Festival de musique de la
Délégation Scarpe-Escaut.


Spectacle « Marianopérette »
dans le cadre
de la Semaine bleue.


Inauguration du nouveau
centre de tri postal sur la Z.A.
des Pierres blanches.


Cross du collège Bayard.


Commémoration dans le cadre
de la Libération de Denain par
les Forces armées canadiennes.



Démocratie participative :
l'habitant au cœur de la politique de la ville

Faire des habitants des acteurs de leur quotidien n'est pas une utopie et deviendra bientôt une réalité. La municipalité est convaincue que la participation des habitants aux décisions est un enjeu démocratique, d'où le souhait de création des conseils de quartier, associant les habitants à la gestion de la ville.

Nous vous en dressons les grandes lignes au détour d'une entrevue avec Akim Derghal, adjoint au maire délégué à la politique de ville, en charge de la vie des quartiers.

• Qu'est ce qu'un conseil de quartier ?

Le conseil de quartier est une instance para-municipale, au sein de laquelle siègent des représentants des associations du secteur, des habitants motivés, des unions de quartiers concernées et des représentants du monde économique. On peut parler de groupes de réflexion, mais ils ont également vocation à être force de proposition. Cette instance ne s'arrête pas simplement à un recensement, l'habitant est intégré au processus d'études.

Aussi, les conseils ont vocation à formuler des avis et des propositions sur tout sujet concernant le cadre de vie (environnement, aménagements, circulation…), la sécurité des biens et des personnes, le logement, l'animation du quartier et la vie associative.

• Comment vont-ils s'organiser ?

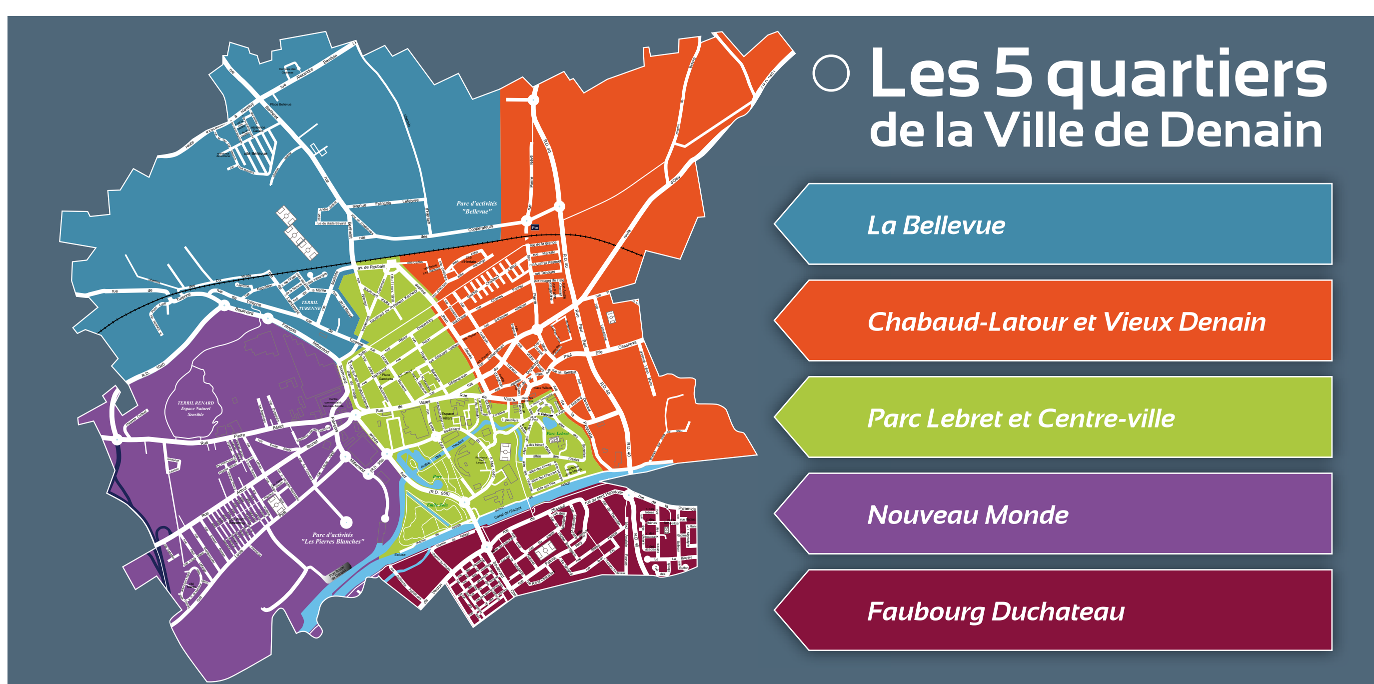
Les conseils de quartier se réunissent une fois par trimestre sur leur initiative ou à la demande de la ville et chaque fois qu'un projet le nécessite. Chaque conseil de quartier sera composé de trois collèges validés par le conseil municipal :

- un collège d'habitants motivés domiciliés dans le secteur concerné et ayant fait acte de candidature.

- un collège de personnalités qualifiées représentant le monde économique comme les entreprises, commerces dont le siège social se situe dans le quartier concerné et ayant fait acte de candidature.

- un collège de personnes issues des forces vives du quartier comme les associations ayant fait acte de candidature.

La liste des habitants et personnalités est arrêtée par Anne-Lise Dufour-Tonini, Député-maire, en veillant à une représentativité de la population du secteur et plus particulièrement à la représentativité géographique. La durée du mandat sera de une année reconductible et chaque conseil de quartier, pour des raisons d'efficacité, sera composé de 15 membres mais chacun des trois collèges pourra être incomplet.





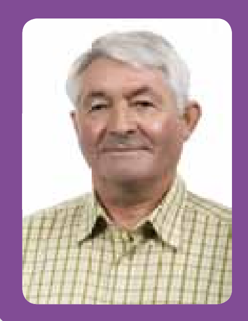
Un référent, un quartier

• Faubourg Duchateau



• *Akim Derghal*
Adjoint à la Politique de la Ville, Vie des Quartiers et Conseils de Quartiers
Contact au 06 98 52 97 06 ou akim.derghal@ville-denain.fr

• Le Nouveau Monde :



• *Jean-Marc Cotton*
Conseiller municipal référent de quartier
Contact au 06 98 52 99 21

• Le parc Lebret et le Centre-Ville :



• *Elisabeth Thurotte*
Conseillère municipale référente de quartier
Contact au 06 98 53 00 94 ou elisabeth.thurotte@free.fr

• Chabaud Latour et Vieux-Denain :



• *Salvatore Molara*
Conseiller municipal référent de quartier
Contact au 06 98 53 00 91 ou salvatore.molara@ville-denain.fr

• La Bellevue :



• *Ali Beloucif*
Conseiller municipal référent de quartier
Contact au 06 98 53 00 38 ou beloucif.ali@sfr.fr

Un visage pour chaque quartier

Pour être au plus proche de vos préoccupations quotidiennes, pour être plus à votre écoute, le conseil municipal a nommé des élus référents dans plusieurs quartiers de Denain.

Pour un meilleur service de proximité, la ville a été découpée en cinq quartiers : la Bellevue, le Nouveau-Monde, le parc Lebret et le centre-ville, Chabaud Latour et le vieux-Denain et le faubourg Duchateau.

• C'est quoi un élu référent ?

Un élu référent de quartier est membre de la majorité municipale dirigée par Anne-Lise Dufour-Tonini. Ce conseiller municipal a accepté d'être le relais entre les habitants de son quartier, vous, et la municipalité. Choisi en fonction de son empathie et en fonction d'un critère de proximité, l'élu référent réside bien sûr sur le secteur dont il est le référent. La bonne connaissance de son quartier est un atout non négligeable car il connaît, il vit son quartier. Le référent va garantir une réelle réactivité, une réelle efficacité et une rapidité des remontées auprès de la municipalité que vous êtes en droit d'attendre. Votre élu référent est VOTRE interlocuteur privilégié, mais attention il a aussi le droit à sa vie privée !

• Ses missions

L'objet des demandes formulées auprès de l'élu référent peut concerner les problèmes de voisinage, l'aide sociale, les interventions techniques, l'insalubrité, les affaires scolaires... Aussi, l'élu référent recueille vos observations, vos demandes. Il est à votre écoute et vous tient informer des suites de votre requête et recueille vos avis sur les projets de la municipalité.

Pour toutes vos interrogations et vos doléances en matière de **propreté sur votre quartier,** vous disposez d'un autre interlocuteur disponible et à l'écoute.

Jean-Philippe Devotte - Contact au 06 76 12 15 70 ou jp.devotte@ville-denain.fr



Citoyenneté



> L'équipe du Service Politique de la Ville

Le Service Politique de la Ville,
ses actions et ses compétences

La municipalité compte parmi ses élus un adjoint chargé de la vie des quartiers et de la politique de la ville, Akim Derghal. Si la première partie de sa charge est comprise par tous les habitants, il apparait judicieux d'aborder un peu plus la notion de politique de la ville.

Si la première partie de sa charge est comprise par tous les habitants, il apparait judicieux d'aborder un peu plus la notion de politique de la ville. En effet, derrière ce terme quelque peu nébuleux, se cache une série d'actions mises en place par la Ville, avec le soutien de l'Etat. L'objectif principal est de revaloriser les quartiers urbains « en perte de vitesse » et de réduire les inégalités sociales entre territoires.

La municipalité possède un pôle politique de la ville en ses locaux et certains d'entre vous, ont déjà fait appel à celui-ci sans toutefois peut être le savoir.

La politique de la ville de Denain repose sur trois axes principaux :

1) La prévention de la délinquance,

2) La santé

3) L'action sociale et la réussite éducative

Si les deux premières actions parlent d'elles-mêmes, il faut savoir que sur le volet de l'action sociale et de la réussite éducative, se trouvent :

• **Le Fonds de Participation des Habitants,** très prisé par les associations locales et les collectifs d'habitants et dont les objectifs vous sont rappelés en page ...

• **Le dispositif de réussite éducative,**

• **La lutte contre l'absentéisme scolaire...**

Nous reviendrons sur les autres actions dans un prochain numéro.



Le Pôle
Médiation sociale



• Mode d'emploi

L'amélioration constante de la qualité du service public en direction des citoyens est l'une des priorités de l'équipe municipale et des élus communautaires. Afin de mutualiser les compétences et les synergies entre les différents services, la ville de Denain a récemment procédé à la réorganisation de certains de ses services. Celui de la politique de la Ville n'a pas échappé à ce réaménagement structurel.

A cet effet, le pôle médiation sociale s'est installé dans les locaux précédemment occupés par le Point Info Jeunesse (PIJ). Son rôle est de renforcer et de favoriser le lien entre les habitants et avec les institutions. **Cathy Thiebaut et Lydie Vanlancker,** médiatrices sociales, y accueillent désormais le public.

La première nommée est chargée de créer ou réparer le lien dans les difficultés de la vie quotidienne : résolution des conflits, accompagner ceux qui en ont besoin dans leurs démarches, faciliter l'accès aux droits, rétablir le lien social sont autant de missions qui incombent à la médiatrice sociale. Cathy Thiebaut assure ses permanences le mardi de 15H30 à 17H30 et le jeudi de 9H à 12H ou sur rendez-vous.

Tél. 03 27 23 59 95. Mail. cathy.thiebaut@ville-denain.fr.

La deuxième nommée est chargée des impayés d'eau. Elle gère les impayés d'eau par la médiation aux heures de permanence et sur rendez-vous. Les personnes en difficulté sont convoquées, écoutées... La médiatrice peut déclencher les procédures de Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL).

Tél. 03 27 23 59 95. Mail. lydie.vanlancker@ville-denain.fr.



> *Des comités de gestion ont lieu tous les mois pour évaluer les projets*

Le Fonds de Participation des Habitants,
parfait exemple de démocratie locale

Impulsé à la fois par la ville et le conseil régional, le Fonds de participation des habitants (FPH) a pour objectif de favoriser l'initiative des habitants qui souhaitent animer ou dynamiser leur quartier, qu'ils soient regroupés en simples collectifs ou constitués en associations. Un projet vous tient à cœur ? Lisez ces quelques lignes et venez retirer un dossier en mairie.

Le fonds de participation des habitants vise à encourager les projets d'associations ou de collectif d'habitants en vue de favoriser la solidarité, le lien social et l'amélioration du cadre de vie dans les différents quartiers de Denain. Cofinancé aux deux tiers par la Région et à part restante par la commune, il permet aux porteurs de projets de bénéficier d'un soutien technique et d'une aide financière souple et rapide. Cette année il a rempli son rôle avec succès car près de 30 dossiers ont été validés par le comité de gestion du FPH.

S'il se félicite de l'opportunité qu'offre le FPH, Jean-Yves Drubay tient à rappeler quelques principes de base : « *Les projets présentés doivent faire preuve d'innovation et avec une dimension citoyenne. Nous nous réunissons une fois par mois afin d'étudier chaque demande* » précise le président du FPH.

On le sait bien, l'argent est bien souvent le nerf de la guerre pour toutes les structures associatives locales. Bien que l'on ne soit pas dans une logique de guichet, l'apport du FPH est louable. Une enveloppe de 18 000 € a été de nouveau allouée en 2014 aux entités (associations, collectifs d'habitants, centre social, maison de quartier), soucieuses de dynamiser la vie collective dans leur quartier. La subvention concourt à hauteur de 50% maximum du total des dépenses affectées sur l'action (avec un premier versement de 80%) dans la limite de 1 000 €. Le financement s'obtient après validation d'une fiche projet par le comité de gestion qui demeure le seul décisionnaire sur la pertinence et la viabilité de l'action présentée.

Les voyages ou autres types d'actions n'ayant pas d'impact (direct ou indirect) sur la vie dans les quartiers et/ou la ville ne sont pas financés, de même que les activités et festivités régulières des associations (voyages scolaires, événements sportifs).

Des inquiétudes ? Le comité de gestion, par la voix de Catherine Caplier-Pausé, secrétaire et responsable du FPH, se veut rassurante « *Nous sommes à disposition des porteurs de projets afin de les accompagner dans l'élaboration de leur dossier. Toutes les idées seront hautement considérées tant que le souci de travailler avec et pour les habitants restera l'axe prioritaire du dit-projet* ».

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au service politique de la ville en mairie. Contact 03 27 23 59 59.

Des comités de gestion ont lieu tous les mois selon un calendirer pré-établi. Véritables temps d'échanges, ces réunions sont aussi l'occasion de permettre aux associations et aux habitants de se rencontrer et de se connaître.



Date de réunion du Comité FPH	Date limite de dépôt des dossiers
Mardi 13 janvier 2015	12 décembre 2014
Mardi 3 février 2015	2 janvier 2015
Mardi 3 mars 2015	3 février 2015
Mardi 7 avril 2015	9 mars 2015
Mardi 5 mai 2015	7 avril 2015
Mardi 2 juin 2015	4 mai 2015
Mardi 7 juillet 2015	8 juin 2015
Mardi 8 septembre 2015	3 août 2015
Mardi 6 octobre 2015	7 septembre 2015
Mardi 3 novembre 2015	5 octobre 2015
Mardi 1er décembre 2015	2 novembre 2015



En ce moment à Denain
Rénovations, transformations, constructions

Votre ville poursuit sa mutation. Parmi les grands dossiers, la municipalité continue, depuis 2008 et durant chaque période de vacances scolaires, la rénovation des écoles communales pour répondre aux besoins de sécurité et pour rendre plus attrayant le cadre vie scolaire de nos « chères têtes blondes ». Pour vous y retrouver, on vous expose l'avancement des travaux actuellement en cours, un peu partout en ville, quartier par quartier.



> La future résidence « Eugène Fenzy »

• Quartier du Vieux Denain :

L'école Victor Hugo était dans le viseur de la municipalité. Le remplacement intégral de sa toiture, de ses menuiseries (le bois des portes et fenêtres a été supplanté par du PVC) et les travaux d'isolation thermique représentent un coût total de 276 000€. La réfection des rues Kesner, Fourrier, Barbusse, Duquesnoy et Trarieux sera entrepris d'ici à la fin de cette année. Les travaux de construction et d'aménagement de la future résidence « Eugène Fenzy » (66 logements locatifs répartis rue Paul Elie Casanova et le long de la RD 40) suivent leur cours.

• Quartier du nouveau monde :

La salle des fêtes municipale continue son lifting pour un montant de 1,2 M€ de travaux étalés jusque la fin 2015. Cela comprend la réhabilitation de la scène, du rez de jardin, du hall d'entré, le nettoyage de la façade et la mise aux normes de sécurité incendie. Plusieurs associations disposeront de nouvelles salles pour le plus grand plaisir de leurs adhérents ou licenciés. L'école Michelet se met à l'heure du numérique avec la création d'un ENP (espace numérique de proximité). La structure scolaire a également bénéficié du remplacement de ses menuiseries, du doublage des murs et de travaux d'isolation et d'électricité. Enfin, dans le cadre du chantier de paysagement de la RD 955/RD 1040 section Nord (entre l'entrée de la FAD et le giratoire Turenne près du Pont Luce), divers travaux vont permettre la création d'une mare étanche. Cette mare favorisera l'accueil de batraciens qui joueront un rôle dans le développement de la biodiversité. Un verger regroupant des espèces locales sera planté à proximité du giratoire derrière la FAD. Il servira de support de formation sur la taille de fruitiers et permettra une sensibilisation des enfants des écoles par le Conseil Général en lien avec le Parc Naturel Scarpe-Escaut. L'accompagnement paysager sera plus visible côté FAD avec la plantation de 3 arbres à intervalle régulier pour marquer l'accompagnement du linéaire de la RD. L'objectif principal est de permettre une extension de l'ENS du terril Renard, dans le prolongement de la coulée verte inscrite au PLU de Denain.



> Réhabilitation de la scène et du rez de jardin de la Salle des Fêtes

• Faubourg Duchateau :

Dans le cadre de l'ANRU, ce quartier verra prochainement sortir de terre sa future maison de quartier. Le bâtiment va proposer un centre social, des bureaux, une restauration scolaire (type self) avec sanitaires, un dojo indépendant de 60 m², un espace cuisine louable au public le week end (pour réceptions et autres) et enfin un espace jeunesse et un espace enfant. La voirie et les espaces publics sont toujours en cours d'aménagement sur certaines zones du quartier.



> La future Maison de Quartier au Faubourg Duchateau



> L'extension de l'EPHAD « Arc-en-ciel » du Centre Hospitalier

• Quartier de la Bellevue :

77 000 € sont consacrés à des travaux de voiries avenue Lefebvre. Le programme de logements de la résidence Cassiopée est en bonne voie : il aboutira à la livraison de 5 logements en accession à la propriété côté rue Berthelot, 9 logements locatifs côté route d'Escaudain et rue des étoiles. La résidence sociale, comprenant 35 studios (gérés par Prim'Toît Valenciennes), située le long de l'avenue de Roubaix est en cours de finition.

• Centre ville / Parc Lebret :

La toiture des annexes du musée municipal fait l'objet d'une attention particulière. Montant de l'opération : 50 000 €. Quant à l'hôtel de ville, d'importants aménagements sont opérés (sécurité incendie, accueil, réorganisation des locaux...) jusque fin 2015 pour un total de 207 000 €. Pour être tout à fait complet, la phase de finition des travaux de gros oeuvres relatifs à l'extension de l'EPHAD « Arc-en-ciel » du Centre Hospitalier, le long de la rue Roger Salengro, est presque achevée.



> Programme de logements au quartier de la Bellevue


> L'association Coccinelle participe à de nombreuses manisfestations sur Denain et ses environs

La Coccinelle
fait les beaux jours et plus encore !

À l'heure ou le bénévole devient une espèce en voie de disparition, la Coccinelle peut se réjouir de compter dans ses rangs plus d'une cinquantaine de petites mains prêtes à rendre service. La solidarité et le dévouement ne sont pas des vains mots au sein de l'association locale. À l'instar d'un célèbre slogan pour une voiture, la Coccinelle a tout d'une grande.


> *Les bénévoles ne comptent pas leurs heures tout au long de l'année*

• Une chaine de solidarité

La Coccinelle, avec l'appui de tous ses bénévoles, aide au quotidien les plus démunis. Les sentinelles de la solidarité n'ont pas d'âge et ne comptent pas leurs heures. Les 35 heures, on ne connait pas ici. L'association fonctionne six jours sur sept de 8H à 19H. Ses principales activités sont les courses à domicile pour les personnes fragilisées, l'accompagnement des personnes âgées chez le médecin, en pharmacie, à l'hôpital, le soutien administratif, l'aide aux devoirs, le déménagement de petit mobilier, les distributions de colis... Un exemple parmi tant d'autres : une fois par semaine, un bénévole de l'association accompagne une dame d'un âge avancé afin qu'elle retrouve, pendant une heure dans l'intimité d'une chambre médicalisée, son conjoint qui ne peut plus vivre sous le toit conjugal. Devant certaines urgences, l'association se mobilise également pour soutenir financièrement, tout ou en partie, des familles comme pour l'opération du petit Livio Miuzzo en 2011, atteint d'une maladie neurologique affectant sa motricité. Afin de mutualiser les moyens, la Coccinelle noue un partenariat appuyé avec d'autres structures caritatives (Les Restos du cœur, les petites sœurs des pauvres...).

• Sur tous les fronts

Sur le terrain, l'association participe à de nombreuses manifestations (Octobre rose, Boucles du cœur, Médiévales, Kids fit Days, Carnaval, Denain Plage…). Elle apporte aussi sa pierre à l'édifice « Téléthon » sur 5 communes (Denain, Abscon, Bellaing, Neuville et Lourches). Les fonds, l'association les déniche essentiellement grâce à l'autofinancement (marchés, brocantes, lotos, thés dansants...). *« Il ne nous est pas permis de se reposer uniquement sur les subventions municipales. Il y a tellement à faire que nous sommes dans l'obligation de multiplier les actions »* indique Bernard Birembaut. L'intégralité des subventions communales est cependant réservée à l'achat de bons alimentaires pour les plus démunis dans les magasins partenaires. Bis repetita en 2015 ? *« Pour sûr et même davantage »* annonce Bernard Birembaut avec de nouveaux partenariats à la clé. *« Tant que le besoin s'en fera sentir, nous continuerons notre mission ici ou ailleurs. Je suis heureux et triste à la fois que notre association existe encore. Chaque jour depuis 14 années, nous faisons le maximum pour tous les gens qui sont dans la détresse »* ajoute le président. L'amour de son prochain ne connait pas de frontières et se distingue par deux couleurs à Denain et dans ses environs : le rouge et le noir.


> *Lorentin et Bérangère, les benjamins de l'association*

Association La Coccinelle - 43B, rue de Villars.
Tél. : 03 27 31 45 22 ou 06 64 88 51 78
Mail : asso.coccinelle@wanadoo.fr


> Le Body Muscle Denaisien compte aujourd'hui presque 150 adhérents

Le Body Muscle Denaisien
affiche un moral d'acier

Quelques milliers de kilos de fonte, 148 adhérents dont 105 Denaisiens et 15 dames, 23 années d'existence : les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le Body Muscle Denaisien, puisque c'est de lui dont il s'agit, se « sporte bien ».

• Les messieurs n'ont qu'à bien se tenir

A sa tête depuis 1991, Sylvie Dierkens est un petit bout de femme, comme elle se décrit elle-même, à la tête bien remplie et au caractère bien trempé. Ne vous fiez pas aux apparences, elle dirige d'une main de maître cette association où se retrouve surtout la gente masculine, mais n'est-elle pas en plus médaillée de bronze du Ministère de la jeunesse et des sports depuis 2012 : *« Il règne ici une ambiance familiale. Tous les âges sont représentés, notre sportif le moins jeune affiche 68 ans. Notre public évolue chaque année, mais nous conservons le même nombre d'adhérents ».* Et de nous parler de ce sport avec la même petite flamme dans les yeux. Entrée dans ce monde masculin dans les années 90, l'actuelle présidente pratiquait le fitness mais très vite les exercices lui paraissent trop aisés et elle veut passer à autre chose. La séparation avec l'autre partie du club sera le déclencheur. Elle présidera pour un temps « provisoire », du moins le croit-elle, le nouveau club de musculation. Le temporaire dure et ce ne sont pas les 148 adhérents actuels qui vont se plaindre. Des machines à la pointe de leurs exigences, des vélos elliptiques dernier cri, des appareils pour travailler les jambes et les abdos, un coach personnel, Laïd Nador, qui enseigne à chacun et chacune les exercices à réaliser… Le Body Muscle Denaisien se tient bien et affiche également une bonne santé financière. Outre la subvention municipale, le club fonctionne grâce aux cotisations de ses adhérents et aux partenariats et conventions réalisés entre le club et d'autres entités sportives et/ou structures publiques. Avis aux amateurs, il reste encore des créneaux horaires.


> Sylvie Dierkens, recevant la médaille Jeunesse et Sports pour son investissement associatif

• Un nouveau terrain de jeu à venir

« Je suis à leur écoute » précise la présidente, *« il ne manque rien dans notre salle, notre parc a été entièrement renouvelé et l'argent dont nous disposons ne servira pas à conserver un bas de laine mais bel et bien à investir dans du matériel complémentaire, sitôt installés dans notre nouvelle salle ».* Tout en rêvant au prochain banc de musculation, une superbe machine à adduction. Un souhait bientôt exaucé car le déménagement est prévu l'année prochaine dans le même bâtiment, la salle des fêtes, mais dans une salle bien plus grande situé en rez de jardin. Plus vastes (260 m², soit 60 m² supplémentaires), les locaux accueilleront davantage d'adhérents en même temps et seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ils comprendront trois espaces d'entraînement, des vestiaires (avec casiers) pour hommes et pour femmes, huit douches. Si vous aussi vous voulez vous affermir ou prendre du muscle, munissez vous d'un certificat médical, de la fiche d'inscription et de deux photographies et acquitter vous du montant de la cotisation qui est de 90€. La première séance est gratuite.

La salle est ouverte le dimanche de 9 H à 11 H, les lundi et vendredi de 16 H à 20 H, les mardi et jeudi de 12 H à 13 H30 et de 16 H à 20 H et le mercredi de 16 H à 20 H. Renseignements et contacts : *vie.59@hotmail.fr*



Nouvelle vague
au centre nautique Gustave Ansart

En s'offrant quelques performances de haut rang cette saison, Jean Lamorisse a démontré qu'il avait l'étoffe d'un grand. Et tout cela alors qu'il n'a pas encore 15 ans. Serait-ce l'effet papillon ? Quoiqu'il est en soit, le jeune espoir marche sur les traces de Fabien Gilot, le plus talentueux ambassadeur de la natation denaisienne.

• Dans la coulée de Fabulous Fab

Fabien Gilot a peut être trouvé un successeur à son immense talent en la personne de Jean Lamorisse. Du haut de son mètre 90, le nageur de 14 ans a confirmé qu'il était le nouveau roi des bassins dans sa catégorie d'âge en devenant, cette saison, vice champion de France du 50 mètres dos avec une année d'avance. Surtout, le jeune espoir vient d'établir la meilleure performance française de tous les temps chez les 14 ans, respectivement sur le 50 m nage libre et sur le 100 m dos. S'il suit depuis ses débuts une trajectoire linéaire, l'élève de Jérôme Millotte semble bien avoir franchi un palier cette année, tant sur le plan des performances chronométriques que sur son approche des grands rendez-vous. Excellent crawleur et dossiste sur les parcours de vitesse, Jean est suivi par un conseiller technique au sein du pôle régional dans le cadre du programme olympique « Tokyo 2020 ». Courage et endurance sont les maîtres-mots lors des séances d'entraînements. Copieux à souhait, le programme hebdomadaire s'établit sur 13 heures pour un volume kilométrique qui oscille entre 20 et 25 bornes. Pas de quoi toutefois effrayer Jean et les autres pensionnaires du groupe compétition du centre nautique Gustave Ansart.



> Jean Lamorisse, grand espoir de la natation française

> Le Groupe Compétition du Centre nautique

• Une pépinière de talents

« Des benjamins aux cadets, les jeunes sont inscrits dans un processus de formation natatoire qui doit les amener à leur meilleur niveau. En cela, l'émulation permet de tirer tout le monde vers le haut » souligne Jérôme Millotte. Le breveté d'état premier degré peut s'appuyer sur une parfaite coordination entre le comité de direction et les membres de l'équipe pédagogique du club (Véronique Gudin, Kevin Bailleux, Brigitte Pecci...). *« Tout est bien structuré, chacun sait ce qu'il a à faire »* décrit Yves Gudin, directeur technique du club Denain Natation Porte du Hainaut. Des séances prônées dans le cadre des APICS à celles dispensées au sein du groupe « avenir » (à partir de 7 ans pour les plus jeunes nés en 2008), tout est mis en œuvre, tant en matière technique que physiologique, pour favoriser l'émergence des talents de demain. En 2015, l'avenir de Jean Lamorisse et des autres jeunes nageurs denaisiens se dessinera en grand bain avec l'objectif de briller aux championnats de France à Limoges programmés en avril. En attendant, les protégés de Jérôme Millotte auront à cœur de porter haut les couleurs de Denain lors du championnat de France toutes catégories en petit bassin à Montpellier du 20 au 23 novembre. Comme l'ont déjà fait par le passé Marc-Antoine Olivier, Maxandre Hopchet, Margot Pecci et plus loin dans le temps un certain Fabien Gilot.


> La deuxième fête de la petite enfance a été largement suivie cette année

Le RAM se dévoile
au cours de la 2ème fête de la petite enfance

Dans le cadre du Réseau Enfance et Jeunesse, la ville de Denain a organisé sa deuxième « fête de la petite enfance » à la salle des fêtes municipale.

La manifestation répondait à un besoin constaté par tous, parents et professionnels d'information, concernant l'offre d'accueil petite enfance et de service à la parentalité sur Denain. L'évènement revêtait un caractère particulier puisque c'était l'occasion de présenter le RAM (comprenez Relais d'Assistantes Maternelles) de Denain, nouveau service dédié aux assistantes maternelles, aux parents et aux gardes à domicile.

• La fête de la petite enfance largement plébiscitée

Manifestation ouverte à tous les parents désireux de se renseigner sur l'offre « petite enfance » du territoire, la deuxième édition de la fête de la petite enfance a rencontré un franc succès. Faisant la promotion de la parentalité sur le Denaisis, l'événement a été agrémenté d'un spectacle ludique en direction des plus jeunes et offert par les trois structures « petite enfance » de la Ville à savoir La cabane des petits bouts (Ville de Denain), Les p'tits câlins (Centre social du Faubourg Duchâteau) et Le chemin (Maison de quartier Solange Tonini). Chaque structure a aussi fait découvrir ou valoriser son équipement aux nombreux parents présents. Un espace avait été dédié aux assistantes maternelles de la Ville afin de leur offrir, sur la journée, une vitrine de leurs activités. Elles représentent la plus importante offre de garde sur le territoire. Durant la manifestation, un panel de services a également été proposé pour faciliter la participation des parents et assistantes maternelles : un service de garde d'enfants, des espaces de jeux, un coin lecture, un coin d'éveil, un goûter offert, un espace bébé (changes et chauffe-biberon), un stand maquillage et un bar à jus afin de valoriser l'action « Mangeons des fruits » dans le cadre du Contrat Local de Santé. Tout a été savamment mis en œuvre pour garantir le bon déroulement de cette journée.

• Le RAM, un pôle ressource à part entière

Le RAM, agréé par la Caisse d'Allocations Familiales, est un lieu d'accueil, de soutien et d'information pour les familles, les assistantes maternelles agréées et candidates assistantes maternelles des secteurs dépourvus en RAM communal. Le RAM accompagne les assistantes maternelles dans leurs missions quotidiennes, notamment dans un projet d'élaboration de MAM (Maison d'Assistantes Maternelles). Une structure de ce type existe déjà à Denain : « Les Sages Apprentis », implantée au sein de l'Institution Jean-Paul II.

Le RAM est à votre écoute pour toutes questions relatives à l'accueil de l'enfant. Il informe sur les différents modes d'accueil existants ainsi que sur les droits ou obligations du particulier employeur et des salariés du particulier. Répondant gratuitement à chaque famille en lui procurant informations, écoute et soutien, le RAM est coordonné par une professionnelle de la Petite Enfance, Jessica Del Aguila. En ce qui concerne les assistantes maternelles, le relais leur permet de se réunir, de dialoguer et d'échanger sur leur pratique. Le dispositif entrera en service dès le 1er décembre et sera itinérant sur les 4 secteurs importants de Denain (Centre-ville, Faubourg Duchateau, Nouveau Monde et Bellevue).

• Les trois missions du RAM

- Information, conseil, accompagnement et réorientation sur les droits et obligations des employeurs et salariés, démarches administratives, contractualisation, déclaration d'impôts, condition d'accès et exercice des professionnels de l'accueil individuel, modes de gardes et besoins spécifiques.
- Animation des temps d'éveil collectif en direction des professionnels, des enfants et de leurs parents (sorties pédagogiques, animation et socialisation...).
- Instauration d'un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques afin de favoriser la professionnalisation des Assistantes Maternelles (formation, VAE, conférences...).

De par son observatoire et son rayon d'actions, le RAM permettra d'améliorer la mise en relation entre l'offre et la demande en matière de mode de garde.



Contact : Jessica Del Aguila
Tél. : 03 27 23 59 79 / Fax : 03 27 43 76 65
Mail : ram@ville-denain.fr
Accueil dans chaque secteur ; les lieux d'accueil et horaires seront communiqués dans un prochain numéro.

Naissances, mariages et décès
DENAIN - OCTOBRE 2014

Les Carnets
de l'État Civil

Naissances

Noé CURTAZ • Louka DELANNOY • Maël ALGOËT • Marwa SAADA • Gaspard DEQUEKER • Noëline DECAMPS • Axel LOCHI • Emy BRASSEUR • Nora MURA • Lola LIEVIN • Imane DAOUDI • Gabin TAVERNE • Baptiste DEWALLY • Romane RUELLE • Charlie LEMAIRE • Noham PARENT • Maya RHOUMA • Nahîm DEROUICHE • Anna GUERROUMI • Zoé BRUNEAU • Mathis DÉCATOIRE • Amélya JONCKEERE • Zïyad CHOHRA AELTERS • Luca BRUNEAU • Callen SCHAENOTZ • Ozan HABILOV • Sanaa AJIAR • Thalia REYNOUDT • Théo STALMARSKI • Emma LADRIERE • Tess MENSION • Gabriël PRESSE BLIN • Daniel LEICHMANN • Flavie COLIN • Ophéliano DEMESTRE • Lisa COLEAU • Daemon MUSY • Aya MESSAADI • Anaëlle MANTEAU • Léna LEMOINE • Loqman HAJJI • Lilou LASSON • Gabin MALFOY • Cleythonne BLOTTIAU • Maxime DELOEIL • Kahina BOURENANE • Aaron GAMBIER • Jules LEBOUVIER • Wael CHIBOUT • Youssef LEFTAS • Shanna LUSZCZ • Malachie CARLOS LECLERCQ • Loane BAUCHET • Cléa BERTRAND • Henry ARBONNIER • Suleyman ARAKKA • Rafael BERTIN • Thyméo BRABANT • Noé HOCHART • Sasha DUBOIS KUCHARZAK • Sophia DEBACKER MAREK • Erwan DUBOIS KUCHARZAK • Eloïse CAVALLARO • Charlie BRASSART • Lina BARBOUCHI • Thiméo THUMERELLE • Sullivan STIEVENARD.

Mariages

GAILLARDON Stéphane et BARBIEUX Laura • BOUMAZA Kaddour et OUJDI Anissa.

Décès

DELESALLE Christiane • LACZNY Wanda • GRATTEPANCHE Marie • DINDELEUX Denise • LECOMPTE René • LAISNEY Anne-Marie • BASQUIN Clodomir • DUPONT Gilbert • ROBERT Fernand • DUHEM Suzanne • DUPREZ Joseph • LEGRAND Anny • SERVOIN Jean-Charles • MARÉCHAL Serge • BARTKOWIAK Léon • HENAFF Jean-Claude • DELSIGNE Monique • PAMART Jean • WALLERAND Jean-Claude • GAILLEZ Rézelma • GAJDOWSKI Jean-Claude • DINDELEUX Jean-Claude • DELOMEZ Michel • COPIE Emilienne • DELOBEL Marthe • ERNOULD Jacqueline • PAGNIEZ Julienne • CARCEL Jean-Marie • BOILEUX Jeanne • MARCAIL Hélène.

Transcriptions décès

MARTEAU Daniel à Lille • PINDOREK Edmond à Valenciennes • ALLARD Bruno à Valenciennes • MILIA Ginette à Valenciennes.

À l'affiche
à ne pas manquer !

Astonvilla [Concert rock]

Vendredi 5 décembre 2014 à 20 H 30
Théâtre Municipal - Entrées : 15 € / 10 €

Astonvilla est un groupe rock, composé d'un chanteur emblématique qui fascine par sa voix originale et pénétrante. Astonvilla se fait rapidement remarquer ; ce qui lui permet de faire les premières parties de prestigieux groupes tel que ZZ Top ou encore Deep Purple. Leur univers musical mêle guitares et synthés pour nous offrir un son puissant et toujours plus rock ! La fidélité de leur public leur vaut des récompenses, comme celle « d'artiste découverte de l'année » lors des Victoires de la Musique en 2001.

La Reine des Neiges [Film animation]



Mercredi 10 décembre 2014
Médiathèque J. Prévert à Denain

« La Reine des neiges » (Frozen) est sorti des studios Disney en 2013. Le film est inspiré du conte d'Andersen publié en 1844. Il raconte l'histoire de la princesse Anna, partie faire un long voyage afin de retrouver sa sœur, Elsa, exilée après avoir accidentellement plongé le royaume d'Arendelle dans un hiver éternel.

• Pour les 6-12 ans, sur réservation à la Médiathèque. Dans le cadre de « A la découverte des contes d'Andersen » du 10 au 20 décembre.

Circus Incognitus [Cirque]



Dimanche 14 décembre 2014 à 18 H
Théâtre Municipal - Entrée : 3€

Jamie Adkins, est un artiste américain réputé pour être l'un des meilleurs clowns, jongleur et acrobate de sa génération !

Il s'est produit dans les plus célèbres cirques, comme le Cirque du Soleil ou le Cirque Eloïze.

Aujourd'hui Jamie Adkins nous offre dans Circus Incognitus, une performance muette exceptionnelle dans lequel il incarne un personnage sensible, lunaire et poète.

Samy et Scoob [Jeune public]



Mercredi 17 décembre 2014 à 15 H
Théâtre Municipal - Entrées : 5€ / 3€

L'équipe de choc revient pour une affaire des plus palpitante : le kidnapping du Père Noël ! Les deux amis vont donc devoir résoudre cette énigme, afin que tous les enfants puissent avoir les plus beaux cadeaux. Recherches, énigmes, suspense rythmé au son des plus grands tubes d'aujourd'hui. Cette comédie est faite pour les enfants comme pour les parents qui, ensemble apprécieront cette formidable aventure musicale remplie de mystères !

L'opposition
municipale a la parole...

Ensemble, Denaisiens !

Quoi de neuf à DENAIN ? Les illuminations sont installées, c'est déjà Noël à DENAIN... Quelle sera la facture ? On nous fait croire au Père Noël. Paroles, paroles toujours des paroles... Dans la ville la plus pauvre de France dixit notre Maire, le prochain budget de la Ville s'annonce périlleux ! Des inquiétudes légitimes de notre groupe quand on sait que le gouvernement rogne sur toutes les subventions accordées aux collectivités territoriales. Fidèle à son gouvernement dont elle est Députée, notre Maire, quant à elle, envisage déjà de diminuer les subventions aux Associations... Nous, Denaisiens, sommes conscients des efforts à fournir mais les élus de la majorité ne pourraient-ils pas montrer l'exemple en acceptant une diminution de leurs indemnités par solidarité. Si certains pensent que « Denain a de l'Avenir », les Denaisiens sont en droit de demander de quel avenir il s'agit ? Quid des promesses de campagne du groupe majoritaire : emploi, jeunesse etc... DENAIN doit devenir une ville attractive pour les investisseurs. Parmi les défis à relever, la mobilité des personnes est primordiale. Mobilisons toutes les énergies et tous les moyens pour promouvoir les transports en commun accessibles à tous, conservons et développons une gare digne de ce nom sont autant d'investissements utiles pour préparer l'avenir de tous. « ENSEMBLE DENAISIENS ! » est force de propositions et s'inscrit dans une démarche d'ouverture, de démocratie pour la construction d'un Avenir pour tous à Denain.

Vos Conseillers D'ENSEMBLE DENAISIENS !
Sabine HEBBAR, David AUDIN, Juliana DE MEYER, Yannick ANDREZJCZAK, Michèle DANDOIS.

Faire entendre le Camp des Travailleurs

La modernité de leur société. *Pour Hollande et Valls, il faudrait une société moderne… qui nous ramène un siècle en arrière ! Avec 6 millions de chômeurs, 3,3 millions sans mutuelle, et des travailleurs, retraités et smicards forcés de compter chaque euro, le progrès va à reculons. Comme des enfants gâtés, le grand patronat en redemande encore, avec des actionnaires plus choyés qu'avant la crise. Les profits capitalistes volés aux travailleurs et la fausse modernité des politiciens à leur service finiront par rencontrer une classe ouvrière redevenue consciente et combative, qui par ses luttes se libèrera de cette société d'exploitation et l'entraînera vers un avenir meilleur.*

Pour le Groupe,
Jacky BOUCOT, *conseiller municipal*

Une Force pour le Changement

Pour l'avenir de Denain, sa jeunesse a besoin de référence pour évoluer positivement. Nous devons réduire le chômage de masse, véritable cancer de notre ville depuis plus de trente ans. De nombreux jeunes sont au chômage, non parce qu'ils ne veulent pas travailler mais parce que notre ville ne produit pas suffisamment d'emplois. Notre combat doit être favorable à l'emploi, sans l'être au concept de la « tolérance zéro ». Mais nous devons également repenser notre société en responsabilisant davantage les parents qui minimisent les actes incivils de leurs enfants. Cela doit être la priorité de la municipalité.

Pour le Groupe,
Djemi DRICI, *conseiller municipal*



Santé publique

○ Les risques
liés à une intoxication au monoxyde de carbone

Chaque année, 5 000 personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone. 1000 sont hospitalisées et 100 en meurent. C'est la première cause de décès par intoxication en France.

• On ne le voit pas, on ne le sent pas

Le monoxyde de carbone est un gaz inodore, incolore et sans saveur donc indétectable par nos sens... et c'est bien ce qui le rend si dangereux ! Un appareil de chauffage mal réglé, un conduit de cheminée non ramoné, des ventilations bouchées et c'est le drame. Le monoxyde de carbone qui se dégage dans un logement va être respiré par les occupants, se fixer sur l'hémoglobine de leur sang prenant la place de l'oxygène et causant une asphyxie.

• Maux de tête, nausées... et si c'était une intoxication au monoxyde de carbone ?

Maux de têtes, nausées, vertiges, vomissements, perte de connaissance... tels sont les signes de l'intoxication au monoxyde de carbone. L'évolution peut être très rapide entre les premiers symptômes et la perte de conscience. Si vous ressentez l'un de ces symptômes, pensez au monoxyde de carbone ! Arrêtez vos appareils, ouvrez les portes et fenêtres et appeler les secours en composant le 15 (Samu), le 18 (pompiers) ou encore le 112 (numéro d'urgence européen), même en cas de disparition des symptômes. Il est important d'être davantage plus vigilant lors de périodes de grand froid car les appareils sont davantage sollicités et leur fonctionnement peut s'en retrouver perturbé.



• Les recommandations à suivre

Tous les types de combustible peuvent être concernés : charbon, gaz, pétrole, bois... Il existe des moyens de se protéger d'une intoxication : ne jamais boucher les ventilations de la maison, aérez au moins 10 minutes par jour, faire entretenir son chauffage tous les ans par un professionnel qualifié, faire ramoner mécaniquement le conduit de fumée, ne pas utiliser les chauffages d'appoint comme les feux à pétrole plus de 2 heures par jour... Attention également au chauffe-eau installé dans la salle de bains ou la cuisine... lui aussi doit être entretenu.

Fêtez Noël à Denain 2014











Lancement des illuminations de fin d'année

Parvis de l'Hôtel de Ville à 18 H
Carrousel ancien (du 6 au 21 décembre), vitrine d'automates (jusqu'à fin décembre), cadeaux pour les enfants, chocolat chaud et vin chaud gratuits...



Animations Commerciales en ville

Du 1er au 18 décembre « Noël Gagnant »
Chez les commerçants participants - Tirage au sort les 19 et 20 décembre
Les 11, 12, 13, 17, 18, 19 et 20 décembre : Animation, sculpture de ballons
Le 24 décembre : Animation rue Lazare Bernard



Inauguration de la Patinoire de Noël Parc Zola

Au Théâtre de Verdure dès 15 H : Spectacle gratuit de danse celtique par « Les Français Volants ». La patinoire est ouverte au public jusqu'au 11 janvier 2015. Tarifs : 1€ / 30 min. Ouvertures : de 16 h 30 à 19 h en période scolaire, de 14 h à 19 h les weekends, les vacances scolaires et les jours fériés.



Parade des Commerçants du centre ville et de la galerie Carrefour

Départ 16 H 30 au Théâtre de Verdure Parc Zola
Promenade en petit train. Des majorettes, des mascottes distribueront des bonbons. Avec l'aimable participation de la troupe « Batailles de Denain ».

A 18 H 30, inauguration du marché de Noël dans la Galerie Carrefour.



Cirque Romane Ritz Gratuit

A 14 H 30 et à 16 H 30, Place Baudin
Venez assister gratuitement à un spectacle de qualité.
Attention : 2 x 300 places maximum - pas de réservation.